



CILSS



**COMPTE RENDU DE LA REUNION ANNUELLE DU RESEAU DE PREVENTION DES
CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL**

Bamako/Mali, le 21 novembre 2000

Dans le cadre du suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel, la quinzième réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires s'est tenue à Bamako/Mali, le mardi 21 novembre 2000. La réunion était conjointement organisée et prise en charge par le Secrétariat du Club du Sahel et le CILSS à travers son unité de Prévention et de Gestion des crises alimentaires (PREGEC) au Sahel. Elle a regroupé les membres du réseau constitué d'experts et de cadres d'institutions ou d'organisations sous-régionales ou internationales et d'ONG, notamment du Secrétariat du Club du Sahel, du CILSS, du PAM, de la FAO, de l'USAID, de l'ACDI, et d'agences de coopération (Union européenne, Coopération française, Coopération italienne, etc.), Cf. liste des participants en annexe.

La rencontre était co-présidée par M. Alhassane Adama DIALLO, directeur général du Centre régional AGRHYMET/CILSS et par M. Michel LEBLANC, administrateur au Secrétariat du Club du Sahel.

Après adoption de l'ordre du jour, les participants ont axé leur travaux sur les points ci-dessous :

- les résultats de la campagne agricole 1999/2000,
- l'examen de la situation alimentaire prévisionnelle de la campagne agricole 2000/2001,
- la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest,
- les perspectives d'évolution du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel.

Suite aux exposés suivis de débats, les discussions ont abouti aux principales conclusions suivantes :

1 - Résultats de la campagne agricole 1999/2000

Les résultats définitifs de l'enquête agricole de la campagne agricole 1999/2000 ont été publiés dans tous les pays. L'examen de ces résultats définitifs affiche une production céréalière brute des pays du CILSS à 11 212 400 tonnes soit un écart positif de 2 % par rapport aux prévisions d'octobre 1999. Elle est en hausse de 4 % par rapport à la production de la campagne 1998/1999 (10 745 7000 tonnes) et de 19 % par rapport à la moyenne des campagnes 1994-1998 (9 449 000 tonnes). La production brute par habitant est de 207 kg. Elle est en hausse d'environ 2 % par rapport à son niveau de 1998 et de 9 % par rapport à la moyenne à la moyenne des 5 dernières années (190 kg).

La production céréalière dégage une production nette estimée à 9 150 500 tonnes pour des besoins évalués à 11 397 600 tonnes soit un taux de couverture de 80 % contre 79 % durant l'exercice 1998/99.

Les stocks résiduels sont passés de 781 5000 tonnes au 1^{er} novembre 1999 à environ 713 8000 tonnes en fin octobre 2000. Les stocks détenus par les producteurs constitués généralement de céréales sèches ont été renforcés. Ils sont passés de 332 600 tonnes le 1^{er} novembre 1999 à 376 000 tonnes le 31 octobre 2000. La plupart des pays ont pu reconstituer leurs stocks. Les importations totales ont été estimées à 1 929 700 tonnes dont 1 794 200 tonnes d'importations commerciales et 135 5000 tonnes d'aide alimentaire. Les prévisions d'importations commerciales ont été réalisées à 111 % tandis que 88 % seulement de l'aide alimentaire attendue ont été reçus. Les disponibilités céréalières totales de l'exercice se sont élevées à 11 861 700 tonnes. Elles sont en hausse de 4 % par rapport à celle de la campagne 1998/99. Cette disponibilité totale enregistrée a permis de dégager une consommation apparente de 11 095 300 tonnes. Concernant l'accessibilité des populations aux céréales sur les marchés, l'exercice a été marqué par un approvisionnement assez régulier des marchés, ce qui s'est traduit par des prix stables et d'un niveau inférieur comparé à l'exercice précédent. D'une manière générale la situation alimentaire a été satisfaisante sauf dans certaines régions du Cap-Vert, de la Mauritanie et du Tchad. Dans ces régions, les interventions des partenaires ont permis d'atténuer la vulnérabilité des populations.

2 - Examen de la situation alimentaire prévisionnelle 2000/2001

2.1)- Déroutement de la campagne agricole 2000/2001

L'hivernage 2000 a connu deux phases successives. La première partie de l'hivernage, jusqu'à début août, a connu des conditions de croissance des cultures en général favorables. Il n'y a pas eu de problèmes de disponibilités en semences suite aux récoltes supérieures à la moyenne ou record de 1999. Après les semis, les pluies sont restées en général régulières et bien réparties en juin et juillet. La seconde partie de l'hivernage, à partir du début ou de la mi-août selon les pays, a été par contre marquée par une dégradation des conditions agro-climatiques. En effet, des pauses importantes ont été enregistrées, notamment dans la moitié est du Burkina Faso, au Niger (en particulier dans les départements de Tillabery, Tahoua et Diffa) et au Tchad. Ces baisses de la pluviométrie ont entraîné des stress hydriques sur les cultures. Les pluies ont partiellement repris en septembre. Des pluies tardives importantes ont été enregistrées en Gambie, en Mauritanie et au Sénégal en octobre.

Les attaques de déprédateurs sont restées en général limitées sauf au Niger et au Tchad où des infestations importantes de sauteriaux et de chenilles mineuses ont été signalées.

Sur le plan pastoral, les pluies ont permis une bonne régénération des pâturages à l'ouest et dans la zone soudanienne du Sahel. Par contre, à l'est et au centre du Sahel ils sont peu fournis, ce qui risque d'entraîner des difficultés d'alimentation du bétail dans ces zones.

Sur le plan hydrologique, les écoulements des cours d'eau permanents ont été moins importants que lors de la dernière campagne. Dans les cours d'eau temporaires les écoulements ont été faibles à nuls, particulièrement dans la région sahélienne. Les niveaux des barrages et autres points d'eau à l'est et au centre du Sahel sont bas. Les possibilités de culture de contre saison et d'abreuvement du bétail seront limitées dans ces régions.

2.2)- Prévisions de récoltes céréalieres

La production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2000/2001 est évaluée à 9.454.000 tonnes. Elle est en baisse de 16 % par rapport à la production de la campagne dernière (11.212.400 tonnes) et de 2 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Il s'agit donc d'une récolte moyenne mais nettement inférieure au record de 1999. Les principaux pays producteurs du Sahel sont le Mali, le Niger et le Burkina Faso qui assurent plus des trois quarts de la production sahélienne, suivis par le Sénégal et le Tchad. Près des trois quarts de la production correspondent au mil (46%) et au sorgho (28 %). La part du riz atteint les 15% et celle du maïs 9%, le blé, le fonio ou le berbéré assurant le complément. Par rapport à la moyenne quinquennale, les productions attendues seront inférieures au Burkina Faso et au Tchad, proches de la moyenne au Mali, en Mauritanie et au Niger et supérieures au Cap-Vert, en Gambie, en Guinée Bissau et au Sénégal.

2.3)- Situation alimentaire céréalière prévisionnelle

Les besoins régionaux totaux de céréales s'élèveront à près de 11 443 200 tonnes contre 10 513 200 tonnes de disponibilité. Le bilan céréalier prévisionnel dégage un déficit net d'environ 930 200 tonnes et un disponible apparent de 189,6 kg de céréale par habitant. Ce déficit est inégalement réparti entre les pays. Rapporté aux besoins de consommation humaine, ce déficit représente 4% des besoins au Burkina Faso, 29,5 % au Cap-Vert, 0,7 % en Gambie, 6,5 % en Guinée-Bissau, 7 % au Mali, 18,4 % en Mauritanie, 6,6 % au Niger, 9 % au Sénégal et 31 % au Tchad. Si les prévisions de récoltes, d'importation et de stockage se réalisent des efforts importants seront nécessaires pour combler les déficits au Tchad, au Cap-Vert et en Mauritanie.

Dans les autres pays une légère révision des programmes d'importation et de stockage permettra de résorber le déficit global, car les écarts entre les disponibilités apparentes et les besoins de consommations sont moins importants. Toutefois si la résorption du déficit national peut nécessiter peu d'effort dans ces pays, celui des déficits localisés pourrait par contre demander des efforts plus importants si les capacités d'ajustement des populations concernées sont faibles. Cela pourrait être le cas cette année où beaucoup de zones structurellement déficitaires sont encore concernées par les baisses de production. C'est le cas notamment au Tchad, au Niger et au Burkina Faso. Le manque d'eau et de pâturages contribueront par ailleurs à accroître les crises alimentaires dans les zones d'élevage de ces pays.

L'examen de ces éléments indique que les marchés céréaliers pourraient être instables cette année avec des prix nettement supérieurs à ceux de la campagne dernière en particulier au Niger, au Burkina Faso, au Tchad et en Mauritanie. Dans les autres pays, on pourrait s'attendre à des hausses de prix modérées au Mali, et à une stabilité relative au Sénégal et en Gambie si les approvisionnements sont réguliers. Au Cap-Vert, la régulation des prix en cours permettra d'éviter d'éventuels chocs sur les marchés.

Suite aux commentaires et aux discussions qui ont suivi, selon le Réseau, ces prévisions présagent des difficultés alimentaires plus aiguës qu'en 1999/2000 pour les populations vulnérables au Burkina Faso, au Niger et au Tchad. En attendant une évaluation précise de leur nombre et des besoins éventuels d'assistance, les participants suggèrent les actions de prévention suivantes :

- ✓ procéder dans les zones à déficit conjoncturel et structurel à une identification précoce des populations vulnérables et des besoins éventuels d'assistance. Dans les pays où les systèmes d'alerte précoce ne sont pas fonctionnels des missions conjointes CILSS/FEWS/PAM pourraient être conduites à la demande des États dans ce sens ;
- ✓ favoriser dès à présent le transfert de céréales des zones excédentaires vers les zones déficitaires en communiquant aux commerçants la liste des zones déficitaires et en leur accordant des facilités d'accès aux moyens financiers et logistiques nécessaires ;
- ✓ privilégier les achats locaux dans le cadre des opérations d'aide alimentaire ;
- ✓ appuyer les organisations paysannes pour l'approvisionnement des banques de céréales (facilité de crédit et de contact entre organisations) ;
- ✓ développer les cultures de contre saison dans les zones où l'eau est disponible ;
- ✓ renforcer le suivi de la situation alimentaire dans les pays en mettant l'accent sur le suivi des prix, l'approvisionnement des marchés et l'évolution des conditions de vie des populations dans les zones à risque.

Par ailleurs, les participants ont évoqué des questions relatives à :

- la variation entre les chiffres déclarés lors de la réunion de Praia (septembre 2000) sur les prévisions de récoltes et ceux communiqués au cours de la réunion,
- la cartographie des zones à risque,
- les livraisons d'aide alimentaire,
- la fiabilité des données collectées,
- Le bilan des activités des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires, notamment le PREGEC.

Sur la variation entre les chiffres déclarés lors de la réunion de Praia (septembre 2000), le PREGEC précise que les chiffres fournis en septembre 2000 sont des estimations issues d'observations qualitatives tandis que ceux communiqués au cours des réunions du Réseau sont issues d'enquête objective (l'enquête agricole).

Concernant la cartographie des zones à risques, il a été demandé au Centre AGRHYMET de mieux illustrer les zones à risque par des cartes thématiques.

Sur la fiabilité des données, le Réseau constate une détérioration des dispositifs de l'enquête agricole suite à la fin de DIAPER. Cette détérioration est surtout due à l'insuffisance des moyens techniques et financiers. Ils lancent à cet effet à l'endroit des pays et des partenaires un appel pour soutenir les dispositifs de collecte.

Faute de données détaillées, le bilan de l'aide alimentaire n'a pu être fait. Il le sera lors des prochaines réunions du PREGEC. Enfin, les participants se sont inquiétés des faibles niveaux de stocks nationaux de sécurité alimentaire au Tchad et au Niger ce qui prive ces deux pays continentaux de moyen adéquat d'intervention rapide en cas de crise grave.

Concernant le PREGEC, cette unité s'est attelée au cours de cette année à organiser le dispositif régional de veille et à l'animer. ceci a permis une grande adhésion des pays, des ONG et des partenaires à ses objectifs. L'unité travaillera dès la prochaine campagne sur les aspects méthodologiques d'évaluation de la vulnérabilité en relation avec l'ensemble des acteurs.

Dans le domaine de la coordination des acteurs et du développement de synergie, les participants invitent les acteurs des systèmes nationaux et internationaux (CILSS, PAM, FEWS, FAO) de suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel à :

- ◆ réactiver le groupe de pilotage sur la caractérisation de la vulnérabilité en vue de faciliter les échanges d'expériences entre les membres du réseau et l'harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse sur les zones vulnérables ;
- ◆ prendre des initiatives pour permettre une circulation permanente de l'information en dehors des périodes de concertation au sein du réseau d'une part, et d'autre part entre le réseau et les dispositifs d'information.

3 - Situation alimentaire en Afrique

Au vu des conditions climatiques la situation en Afrique de l'ouest est bonne. Le nord Nigeria pourrait approvisionner le Niger. La situation sera difficile en Sierra Leone, au Libéria (chiffres difficiles à obtenir dans ce pays) et dans les régions des grands Lacs à cause des conflits permanents.

4 - Examen de l'implication du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté sur l'évolution de la mission et la composition du réseau

Ce point a été présenté sous la forme d'une note didactique, à partir des propositions formulées dans le cadre stratégique, et d'une manière plus générale la vision de Sahel 21 sur les changements qui s'imposent au niveau de la composition et de la mission du Réseau.

Les participants ont examiné ce point avec pour principal objectif de jeter les bases pour une évolution future du réseau suite à l'adoption par le 2^{ème} Forum des sociétés sahélienne du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté.

Suite aux discussions, les participants suggèrent de poursuivre les activités de base menées depuis le lancement du Réseau, à savoir :

- le suivi conjoncturel de la situation agricole et alimentaire dans le Sahel ;
- la concertation et la coordination entre partenaires nationaux, régionaux et internationaux sur ces questions.

Les participants souhaitent aussi élargir le diagnostic des situations alimentaires aux autres dimensions de la sécurité alimentaire. L'analyse de la situation est surtout centrée actuellement sur la disponibilité, il convient de renforcer l'analyse des autres aspects : stabilité, accessibilité. Cette évolution pourrait se faire dans le cadre d'un élargissement de la charte de l'aide alimentaire vers une charte de la sécurité alimentaire ou tout au moins, pour éviter un processus long et complexe de rediscussions d'une nouvelle charte, par l'ajout à la charte actuelle d'un document de mise en perspective traitant plus largement des approches de la sécurité alimentaire et des instruments pour y parvenir. Certains ont aussi rappelé la nécessité de renforcer le rôle d'évaluation et d'autocritique des pratiques des différents intervenants qui était davantage présent les années antérieures, notamment dans le cadre de l'évaluation annuelle de la charte de l'aide alimentaire, un exercice qui n'a pas été mené depuis plusieurs années. Ceci permettrait d'attirer l'attention sur des interventions qui s'écartaient des principes de la charte et éventuellement sur la réorientation souhaitable de certains programmes futurs.

Comme il a pu être noté ces dernières années une certaine désaffection de plusieurs agences d'aide par rapport à leur participation active au Réseau, les participants sont convenus de leur rappeler l'importance des questions de sécurité alimentaire, même si elles sont "moins à la mode". D'autres donateurs qui interviennent dans le Sahel pourraient aussi être invités à participer plus activement aux activités du Réseau, soit directement, soit à travers le cadre du Comité de l'Aide au Développement de l'OCDE, auquel est rattaché le Club du Sahel. Par ailleurs, un élargissement du Réseau aux décideurs nationaux du Sahel doit être envisagé pour permettre une meilleure prise en compte des préoccupations des acteurs sahéliens (responsables des dispositifs nationaux de sécurité alimentaire, plate-formes dans la société civile, ONG).

A la fin de la réunion, le Réseau a présenté un avis sur la situation agricole et alimentaire 2000/2001 au Conseil des Ministres des pays membres du CILSS.

Fait à Bamako, le 21 novembre 2000
Les participants

**Réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel
Bamako/Mali, le 21 Novembre 2000**

Liste des participants

Nom et Prénoms	Titre - Fonction	Adresse
M. NIEC Rebeccas	Environment/Food Security	USAID B.P. 34 BAMAKO Tél. : (223) 23-68-28/22-36-02 Fax : (223) 22-33-31 E-mail : rrpiec@USAID.gov
M. VOYER CAROL	Analyste Regional/Afrique de l'Ouest	Agence Canadienne de Développement International 200 Promenade du Portage Hull po. Canada Tél. : 819-997-0477 Fax : 819-953-5834 E-mail : carol-voyer@acdi-cida.gc.ca
M. DI VECCHIA ANDREA	Coordonnateur AP3A	CESIA Via CAPRONI 8 Tél. : 0039-055311 755 Fax : 0039-055 30 8910 E-mail : divecchia@iata.fi.cnr.it FLORENCE Italie
M. PRADERE Jean-Paul	Chargé de Mission - MAE/DCT/EPS	Ministère des Affaires Etrangères - PARIS (France) 20, rue Monsieur 75700 Tél. : (33) 01 53 69 30 68 Fax : (33) 01 53 69 33 19E-mail : jean-paul.pradere@diplomatie.gouv.fr .
M. OUEDRAOGO Hamidou Benoît	Agent Suivi Appui ACDI/CILSS	Ambassade du Canada 01 B.P. 548 Ouagadougou BURKINA FASO Tél. : 31 18 94 Fax : (226) 31 19 00 E-mail : ambassade@Canada.bf
M. SOW Salif	Représentant Régional (SAHEL)	FEWS NET/ USAID -Mali s/c USAID BAMAKO B.P. 34 Tél. : (223) 22 94 60, 22 36 02 Fax : (223) 22 39 33 Email : ssow@usaid.gov ou ssow@fews.net
M. STACY Roy A.	Chef du Projet	FEWS NET Chemonics International 1133 20 th St. N.W. Suite 600 WASHINGTON D.C. 20036 Tél. : 202-955-7595 Fax : 202-955-7590 E-mail : rstacy@fews.net
M. JOST Stéphane	Agro-économiste	FAO/SMIAR Via delle Terme di Caracalla Bureau D 826 - 00100 ROME Tél. : (39) 06 57 05 62 23 Fax : (39) 06 57 05 44 95 E-mail : stephane.jost@fao.org
M. DEVAUX Stéphane	Assistant Technique	Union Européenne B.P. 352 OUAGADOUGOU 01 Tél. : 226 33 06 24 Fax : 226 36 18 00 E-mail : 114156. 1140@compuserve.com
Mme ESTES NANCY	Food for Peace Officer	USAID B.P. 34 BAMAKO -Mali Tél. : 223-22-36-02 Fax : 223-22-39-33 E-mail : nestes@usaid.gov
M. DIALLO Alhassane A.	Directeur Général	Centre Régional AGRHYMET B.P. 11011 Tél. : (227) 73 31 16 Fax : (227) 73 24 35 E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne NIAMEY - Niger

M. WICKENS Jamie	Conseiller Principal pour le Développement	PAM Tél : 0039-06-6513-2758 E-mail : Jamie.wickens@wfp.org ROME Italie
M. KITE ROD	Food Security Adviser	USAID/WARP E-mail : rkite@usaid.gov
Mme. CONTE ANNALISA	Socio-Economiste (VAM)	PAM Tél. : 39-06. 65132965 E-mail : annalisa.conte@wfp.org ROME Italie
M THURJET Thierry	Coordonnateur MIFRAC	MIFRAC 01 B.P. 72 Tél. : (226) 31 05 77 Fax : (226) 31 11 42 E-mail : mifrac@cenatrin.bf
M. BISSON Patrick	Conseiller Technique	AGRHYMET B.P. 11011 Tél. : (227) 23 02 36 Fax : (227) 23 02 37 E-mail : bisson@sahel.agrhymet.ne
M. HEBIE Sékou	Chef Unité PREGEC/CILSS	CILSS 03 B.P. 7049 OUAGA Tél. : (226) 30 39 19 / 31 24 71 Fax : (226) 31 17 85 E-mail : shebie52@hotmail.com
M. KONATE Amadou Mactar	Expert en Système d'Information	CILSS/PMPESA/PREGEC 03 B.P. 7049 OUAGA 03 Tél. : (226)30 39 19 Fax : (226) 31 17 85 E-mail : amkonates@hotmail.com
M. SIDIBE Brahima	Responsable Unité Sécurité Alimentaire	CILSS/Centre AGRHYMET B.P. 11011 Tél. : (227) 73 31 16 Fax : (227) 73 24 35 E-mail : brahima@sahel.agrhymet.ne
M. OLIVEIRA Jorge	Associate Development Officer	THE GROUP MITCHELL/USAID Rue OUA 293 B.P. 3570 BAMAKO Tél. : 23 53 39 Fax : 23 53 39 E-mail : joliveira@afribone.net.ml
M. THOMAS Wilbur	Coordonnateur Régional	USAID/TMG B.P. 01 1622 OUAGADOUGOU 01 Tél. : (226) 31 85 70 Fax : (226) 31 85 69 E-mail : wthomas@fasonet.bf
M. KEITA Souleymane	Coordonnateur	Plate forme des OP/Mali B.P. 49 Tél. : (00223) 27 21 85 KATI/MALI Fax : (00223) 21 87 37 E-mail : conacils@spider.toolinet.org
M. STURR KEVIN	Consultant	228 Miles Ave. Syracuse, NEW YORK 13210 USA Tél. : 315-476-9782 Fax : 315-476-9782 E-mail : ksturr@hotmail.com
M. Dramane MARIKO	Food Aid Monitor	USAID B.P. 34 Tél. : (223) 22 36 02 E-mail : dmorko@usaid.gov BAMAKO Mali
M. Bana IDE	Conseiller Technique en GRN	Secrétariat Exécutif CILSS 03 B.P. 7049 OUAGA 03 Tél. : (226) 30 67 58 Fax : (226) 30 67 57 E-mail : cilss@fasonet.bf
M. GONZALEZ Patrick	Désertification and Climate Change Advisor	U.S. Geological Survey USAID/AFR/SD 1300 Pennsylvania Ave. NW WASHINGTON, DC 20523-4600 Tél. +1 (202) 712-5316 Fax : +1 (202) 216 3373 E-mail : paonzalez@usgs.gov
M. AMBE TANIFUM	Advisor	TMG/USAID/AGRHYMET B.P. 10348 NIAMEY NIGER Tél. : (227) 72 39 98 Fax : (227) 72 44 52 E-mail : aid-tm@intnet.ne

M. KANTE BAKARY	Chercheur Associé	Institut du Sahel (INSAH) B.P. 1530 BAMAKO Mali Tél. : (223) 22 09 18 Fax : (223) 23 34 73 E-mail : bkante@prisas.insah.ml
Mme SOW SOUMARE Mariam	Economiste Agricole	Institut du Sahel (INSAH) B.P. 1530 BAMAKO MALI Tél. : (223) 22 09 18 Fax : (223) 23 34 73 E-mail : msow@prisas.insah.ml
M. GLINNI Ariella	Expert Associé	O.M.M. Av. de la Paix, 7 bis 1211 - GENEVE SUISSE 2 B.P. : 2306 Tél. : +(41) 22 730 83 05 Fax : +(41) 22 730 81 40 E-mail : glinni-a@gaieway.wmo.ch
M. COULIBALY Dramane	Responsable PM/PMPSA	CILSS 03 B.P. 7049 OUAGA Tél. : (226) 31 58 37 Fax : 30 71 20 E-mail : ferap@fasonet.bf ou dcoulou@fasonet.bf
M. BLEIN Roger	Consultant	10 Rue de Four Du Gué 95590 PRESLES France Tél. : 331 34 70 04 57 E-mail : blein@club-internet.fr
M. DE JAECHER Christophe	Responsable Secteur Sécurité Alimentaire	AEDES Joseph II, 34 1000 BRUXELLES BELGIQUE Tél. : 32/2/ 219 03 06 Fax : 32/2/219 09 38 E-mail : aedes@aedes.be
M. MBODJ Yamar	Conseiller en Sécurité Alimentaire	CILSS 03 B.P. 7049 OUAGA Tél. : (226) 30 67 58 / 59 Fax : (226) 30 67 57 E-mail : cilss@fasonet.bf
M. LEBLANC Michel	Conseiller	Secrétariat du Club du Sahel 94 CHARDON-LAGACHE 75016 - PARIS France Tél. : (331) 1 45 24 17 98 E-mail : michel.leblanc@oecd.org
MBAYE YADE	Chercheur	CILSS/INSAH B.P. 1530 Tél. : (223) 22 09 18 Fax : (223) 23 34 79 E-mail : myade@prisas.insah.ml BAMAKO - Mali
M. BRUZZONE Domenico	Responsable du Bureau Régional de l'Aide Italienne	Ambassade d'Italie 01 B.P. 3432 OUAGA 01 BURKINA FASO Tél. : (226) 30 86 94 Fax : (226) 30 88 53
M. BROUANT Olivier	Directeur National	ACF Mali Ple 143, rue 543 B.P. E 25 BAMAKO MALI Tél. : 21 55 27 / 77 68 01 Fax : 21 55 27 E-mail : acfmali@afribone.ml
M. MAIGA Mahamadou	Chargé de Politiques Agricoles	Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique P.O. Box 1628 ACCRA GHANA Tél. : (233) 21 70 10 930 Fax : 21 244 078 mahamadou.maiga@fao.org
M. NDIAYE Waly Aboubacar	Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire	Primature B.P. 4029 DAKAR Tél. : (221) 849 18 24 Fax : (221) 822 77 86 E-mail : pmec5@primature.sn DAKAR - Sénégal
M. NDAO Papa Ibrahima	Consultant Régional	CILSS OUAGA et DAKAR Tél. : (221) 823 45 46 Fax : 823 45 46 E-mail : exadevel@hotmail.com SENEGAL
Mme LEWIS Chantal	Consultante	ACDI (Agence Canadienne de Développement International) CANADA Tél. : (514) 321 - 7678 E-mail : chantalewis@hotmail.com